

Conduites à tenir en cas d'inaptitude à la pratique de l'EPS

Le certificat type du lycée est vivement conseillé

- **Inaptitude temporaire** : (Billet vert dans le carnet ou mot parental)

Je montre mon mot en vie scolaire et je vais OBLIGATOIREMENT en cours d'EPS où des tâches me seront confiées.

- **Inaptitude partielle** :

Je ne peux pas pratiquer l'activité du cycle pour raisons médicale. Je donne mon certificat médical original au professeur d'EPS et je vais en cours d'eps où :

- des tâches me seront confiées.
- une adaptation de l'activité sera réalisée

- **Inaptitude totale** :

Je ne peux pratiquer AUCUNE activité physique.

Soit je viens en cours où des tâches me seront confiées (chronométrateur, juge, arbitre, statisticien...),

Soit je demande auprès de mon chef d'établissement (Mr FORESTIER) une dispense de cours (Cf Verso) qui m'autorise à ne pas suivre les cours d'EPS. Si cette dispense m'est accordée, je dois informer l'établissement de mon lieu de présence.

Demande de dispense de cours d'EPS en cas d'inaptitude totale

Je soussigné Mr/Mme en qualité de père/mère/responsable
légal de l'élève..... scolarisé en classe de
demande à ce qu'il/elle soit dispensé(e) des cours d'EPS pour la période du
au.....

Joindre le certificat médical original

Mon enfant se trouvera pendant le
créneau d'EPS.

Avis du professeur d'EPS :

NOM Prénom :

Avis Favorable pour la période duau

Avis défavorable

A Yssingeaux, le

Signature

Avis du chef d'établissement :

Mr FORESTIER Emmanuel

Avis Favorable pour la période duau

Avis défavorable

A Yssingeaux, le

Signature

Cette demande ainsi que le certificat médical sont à remettre au professeur d'EPS